

Les étudiants étrangers rejoignent la lutte des sans-papiers contre Guéant

Douze organisations réclament régularisation et égalité de traitement avec les Français.



Hervé, jeune ingénieur camerounais formé en France, hier, lors de la conférence de presse à Paris annonçant la création d'un collectif.

Par **VÉRONIQUE SOULÉ**
Photo **LIONEL CHARRIER. MYOP**

«**C**e gouvernement a réussi à unir des étudiants de master 2 et des gens qui nettoient les bureaux. Il fallait quand même le faire !» Raymond Chauveau, de la CGT, a rendu hier cet hommage paradoxal au ministre de l'Intérieur, Claude Guéant. Grâce à sa circulaire restreignant les possibilités de travail des diplômés étrangers, il a amené des étudiants internationaux, tout prêts à servir la mondialisation et les entreprises du CAC40, à rejoindre la lutte des travailleurs sans papiers, généralement relégués tout en bas de l'échelle sociale.

Douze organisations – des syndicats comme la CGT, la FSU et l'Unef, et des associations comme SOS Racisme, Réseau Education sans fron-

tières ou la Cimade – donnaient hier une conférence de presse sur la terrasse, chauffée, du restaurant la Grande Armée, à deux pas de l'Arc de triomphe. Un lieu très symbolique où, le 13 février 2008, la CGT avait lancé son combat pour la régularisation des sans-papiers. Le syndicat avait alors occupé les lieux, réclamant la régularisation de 9 cuisiniers, ce qu'il avait obtenu au bout de huit jours. «On revient sur les lieux du crime...» ironisait un syndicaliste.

DÉFERLEMENT. Les organisations ont annoncé la création d'une plateforme commune exigeant «la régularisation des travailleurs sans papiers et l'égalité de traitement entre Français et étrangers dans les études comme au travail». «Nous avons commencé à nous battre il y a trois ans, et nous avons déjà obtenu pas mal, avec 5 000 personnes réguli-

sées ou en voie de l'être, a expliqué Francine Blanche, de la direction confédérale de la CGT. *Ce n'est pas normal qu'un migrant gagne moins qu'un Français à qualification égale ou que les étudiants étrangers n'aient pas les mêmes droits que les Français. Et ce n'est pas parce que la présidentielle approche qu'on va se taire.*»

Les organisations ont fustigé les discours officiels, particulièrement

«Ce qu'il faut espérer, c'est qu'avec la nouvelle année le gouvernement soit libéré de sa politique du chiffre.»

Hajer Gorgi porte-parole du Collectif du 31 mai

ceux de Claude Guéant, voulant faire croire que l'on assiste à un déferlement d'étrangers venus voler le travail des Français et toucher les aides sociales, et donc largement responsables à ce titre de la montée du chômage et de la crise en géné-

ral. Elles ont aussi dénoncé la «façon indigne» dont les étrangers sont traités dans les préfectures, et ont démonté la critique, courante au sein de la droite, selon laquelle en soutenant les étrangers on fait le jeu de l'extrême droite.

«Comme nous ne sommes plus étudiants, nous ne touchons plus nos bourses. Mais, comme nous n'obtenons pas nos papiers, les entreprises

qui viennent de nous recruter nous licencient ou alors elles renoncent à nous embaucher. Et nous en sommes réduits à dormir sur des canapés chez des amis.» Hajer Gorgi, une Tunisienne de 24 ans, diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie), attend elle-même depuis trois mois une réponse à sa demande de change-

ment de statut – d'étudiante à salariée –, avec une promesse d'embauche en poche. Son amie Zineb, présente à la conférence de presse, ingénieure des Mines, vient de recevoir un refus. Hajer a dû s'improviser porte-parole du Collectif du 31 mai, créé pour défendre les jeunes diplômés touchés par la «circulaire Guéant» du 31 mai, après le départ de Nabil Sebti, un diplômé d'HEC, qui a rejoint le Maroc dimanche totalement désabusé par la façon dont la France traite les étudiants internationaux.

La présence à la tribune de ces jeunes diplômés, aux côtés de syndicalistes et de militants déjà éprouvés de la cause des sans-papiers, a fait passer la mobilisation dans un autre registre, gênant pour un gouvernement qui rêve d'«attirer les meilleurs étudiants du monde» dans nos universités. Et cela risque de durer. Selon le Collectif du 31 mai, la situation est loin d'être aussi rose que le décrivent le ministre de l'Enseignement supérieur, Laurent Wauquiez – assurant que «tout sera réglé d'ici la fin de l'année» –, et dans une moindre mesure les responsables des grandes écoles et des universités – confiants dans les récentes assurances de François Fillon. «Moi, je ne vois aucun mieux, souligne Hajer, j'ai ouvert ma boîte mail tout à l'heure, et je n'ai lu que des refus, même à des gens à qui la préfecture avait dit oralement que ça avançait. Ce qu'il faut espérer, c'est qu'avec la nouvelle année le gouvernement soit libéré de sa politique du chiffre et des 10 000 étrangers en moins qu'il veut afficher à la fin 2011. Et qu'on nous laisse tranquilles.»

RÉCÉPISSÉ. Hervé, jeune ingénieur camerounais formé en France, avait été embauché par la firme informatique Altran le 16 mai. Il a été licencié le 17 novembre, faute d'avoir pu obtenir à temps un visa de travail. Il est venu avec un élu du CE qui évoque d'autres cas dans l'entreprise, renvoyés comme lui du jour au lendemain. «J'ai la grâce d'être aidé par mes anciens collègues», dit Hervé, qui survit, un récépissé de trois mois en poche, avec lequel il ne peut pas travailler mais seulement attendre. 

REPÈRES

Les organisations signataires de la plateforme commune pour la régularisation des sans-papiers et un traitement égal Français-étrangers sont : la CGT, la FSU, l'Unef, la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Mrap, Réseau Education sans frontières (RESF), SOS Racisme, le Collectif du 31 mai, Autremonde, la Cimade, Femmes Egalité, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).

La circulaire du 31 mai signée par les ministres de l'Intérieur, Claude Guéant, et du Travail, Xavier Bertrand, relative à l'immigration professionnelle, rappelle que «l'objectif est une diminution du flux» et que la priorité doit être donnée aux «demandeurs d'emploi aujourd'hui présents».

20 000

C'est le nombre de migrants qui ont reçu en 2009 leur première carte de séjour salarié. Ils étaient en France en moyenne depuis huit ans.

«J'ai demandé que l'on réduise le nombre de personnes admises au titre de l'immigration du travail.»

Claude Guéant le 7 avril dans une interview au Figaro Magazine